

La Lettre du Maire



Ville de Périgny

www.perigny.fr

N° 17 • FÉV 2014

Chers ami(e)s

Pour que chacun soit informé de la même façon, je vous propose dans cette première Lettre de l'année, un extrait de mes vœux adressés le 8 janvier aux personnels, aux associations et aux forces vives de notre ville.

Dans cette période préélectorale, et en tant que candidat aux prochaines élections municipales, je me dois de vous adresser une Lettre du maire empreinte de neutralité et de sobriété, une lettre factuelle sans caractère rétrospectif sur ma mandature.

A l'occasion des vœux, j'ai fait part que nous avons validé en décembre la décision d'un accompagnement financier de garantie prévoyance, de maintien de salaires pour les personnels municipaux. Unanimement votées au dernier comité technique paritaire et au dernier conseil municipal, ces dispositions sont effectives depuis le 1^{er} janvier. Deux hivers et un été pour l'administration municipale dans les équipements préfabriqués de la mairie provisoire n'ont pas entamé la bonne ambiance de travail et surtout la qualité de la réponse due à la population. Les services et les élus réintégreront la mairie réhabilitée dans un mois.

*Pour que chacun se rende compte des travaux très importants et nécessaires effectués, **la commune vous invite le samedi 1^{er} mars, de 9h à 15h30, à une journée portes ouvertes de visite de la nouvelle mairie, de la longère et de ses salles. Rendez-vous sur le nouveau parvis, devant le foyer rural.***

Tournez, svp ...

Des réalisations et des rencontres riches de sens pour l'avenir

La piste cyclable Saint-Rogatien/Périgny est enfin réalisée. Un montage financier de la CDA et de nos deux communes a permis la mise en service de cette liaison vélocipédique, qu'appelaient surtout de leurs vœux nos ami(e)s de Saint-Rogatien.

A la sainte Catherine, sur le site de Varaize, **180 enfants de nos écoles ont planté 600 arbres en une journée.** Ils ont pu ainsi travailler avec leurs enseignants sur l'importance de l'arbre comme ressource vitale de notre société. Ils ont été ravis, qu'avec la fondation Léa Nature, cette initiative "2000 arbres" permette la plantation d'arbres en Indonésie.

L'initiative BIMBY a intéressé de nombreux concitoyens, au-delà de nos espérances. Que tous soient remerciés de la confiance nécessaire à la conduite de cet exercice délicat qui consiste, à partir de son bien et de sa parcelle, à réfléchir à une régénération possible de l'habitat et du tissu urbain.

Le 15 janvier, avec le président de l'agglomération de La Rochelle, j'ai eu le plaisir d'accueillir dans nos locaux de Périgny **le premier conseil communautaire de notre nouveau territoire à 28 communes.** C'est une nouvelle histoire, elle est enthousiasmante, riche de promesses, d'échanges et d'intelligence collective pour le quotidien de nos populations.

... Suite

Pour la longère, déjà en service, elle répond aux usages que nous lui destinions à la satisfaction de tous. Mariages, réunions diverses, conseil municipal, sans oublier la nouvelle salle des archives et la pièce permettant aux agents municipaux de déjeuner le midi. Il n'a pas fallu plus d'un mois pour que **toutes les utilisations soient éprouvées et jugées comme satisfaisantes et surtout utiles.**

Dès le mois de mars, la médiathèque s'installera provisoirement dans le préfabriqué pour entamer sa réhabilitation et son agrandissement sur les mètres carrés libérés par la poste. Le retour dans ses murs est pour l'automne.

Il me tenait à cœur lors de ces vœux de revenir sur **la mise en œuvre des rythmes scolaires** dès la rentrée de septembre 2013. C'est en effet un défi que nous avons relevé avec une détermination que nous ne regrettons pas. **Elle a engagé notre capacité à créer les meilleures conditions pour que nos enfants s'instruisent mieux à des moments où leur concentration est optimisée.** Nous pouvons encore améliorer la qualité des propositions éducatives, une alternance des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) de même durée dans nos deux écoles permettrait en effet la stabilité et le déploiement de nos moyens.

Les personnels des écoles ont aussi eu à relever le challenge de ces nouveaux rythmes et sa cohorte de changement d'horaires et parfois de contenu du travail. Les associations et les intervenants partenaires, tous très investis ont répondu présents avec une extraordinaire réactivité. Qu'ils en soient ici remerciés.

J'ai rappelé les travaux scolaires effectués à la maternelle (préau) et à Rompsay (nouvelle classe maternelle et réhabilitation de l'ancien gymnase).

J'ai exprimé ensuite le plaisir que nous avons eu à vivre et à partager, enfants et adultes, les animations de Noël à la Pommeraie, organisés par la ville et les commerçants réunis dans un même esprit de partage et de proximité. Tout le sens que nous avons voulu donner à l'utilisation de ces nouveaux espaces était contenu dans le bonheur et le regard des enfants ! Ce même week-end, la bonne

fréquentation du marché fermier a rassuré les producteurs sur la qualité de leurs produits. Auparavant, la Pommeraie a rythmé les animations du Téléthon grâce au dynamisme des bénévoles de nos associations, toujours mobilisés.

La ville, fédératrice et rassembleuse, se doit d'avoir son centre disponible et ouvert au lien social, c'est un espace relationnel qui configure et propose de nouveaux usages sur notre commune sans oublier le renforcement significatif de l'offre commerciale.

Les travaux de la Pommeraie se terminent, la voirie centrale restera provisoire jusqu'à la fin du chantier de l'Agora. Le matériel urbain et la signalétique marqueront définitivement les espaces dédiés et les usages. La place devient, au sens du code la route, une zone de rencontre, où la vitesse de tout véhicule motorisé ne doit pas excéder 20 Kms à l'heure, où le piéton et le cycle sont prioritaires. **C'est l'espace partagé d'un centre ville apaisé, à proximité de l'école, c'est l'espoir d'une qualité de vie améliorée et des effets bénéfiques sur notre quotidien.**

Vous avez participé au recensement de l'INSEE au début de l'année 2013. En vous remerciant d'avoir répondu pour une meilleure connaissance de notre démographie, indispensable aux dotations communales, en voici le résultat, **Périgny a une population réelle de 7811 habitants.**

Pour des raisons électives, je ne peux pas développer les projets pour l'année nouvelle mais j'ai, comme maire, une mission simple et républicaine. **Quels que soient votre choix, vos idées, vos convictions, consacrez quelques instants à cet acte majeur de notre liberté citoyenne et affirmez, en votant, l'intérêt que vous portez à votre commune.**

Cordialement
Guy Denier



Ville de Périgny

La Lettre du Maire

Communiqué réalisé par la mairie de Périgny afin de vous informer des dernières actualités de votre ville.

Directeur de publication : Guy DENIER - Rédaction : Corinne BENETREAU

Création www.misscassiopee.com - Imprimerie Rochelaise - Dépôt légal : n° 1941



FÉVRIER 2014

Retrouvez toutes les actualités sur notre site internet :

www.perigny.fr

Hôtel de Ville - Rue du Château
B.P. 79 - 17181 Périgny cedex
Tel : 05 46 44 16 22
Fax : 05 46 44 98 69
Email : mairie@ville-perigny.fr